

## PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2009

L' an deux mille neuf, le dix huit juin, à vingt heures, les membres de l'association se sont réunis à la mairie d'Arancou sur convocation du conseil d'administration en date du vingt trois mai deux mille neuf.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration et du bureau présents : M. Pouyanné, Mme Mendivé, M. Bordes T., Mme Moral, M. Petit ;

Membres du Conseil d'Administration et du bureau absents et excusés : M. Brisset, Mme Lagorce ;

Membres du Conseil d'Administration et du bureau absents non excusés : M. Castérès, M. Lespiaucq, M. Bourdé.

Après avoir salué la présence de M. Bordes Alexandre, Maire d'Arancou, ainsi que celle de 7 conseillers municipaux et de la secrétaire de Mairie, le Président remercie les 60 adhérents qui assistent à cette assemblée, dont certains sont venus de très loin (Tarbes, Bordeaux) et fait lecture de l'ordre du jour de la réunion :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Exposé de M. le Maire ;
- Prévisions animations 2009/2010 ;
- Questions diverses.

Cet ordre du jour s'affiche sur le grand écran du gîte. Les moyens audio-visuels financés par le programme Leader+ sont mis en œuvre pour la première fois et ont servi à la préparation de l'assemblée générale.

### **RAPPORT MORAL :**

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en juin 2008.

#### **Suivi des travaux du gîte**

L'essentiel de l'activité du bureau de l'association entre juin 2008 et novembre 2008 a été de suivre régulièrement le travail des artisans. Ce suivi attentif a permis de régler quelques petits détails et d'effectuer, en accord avec l'architecte, quelques légers changements dans le plan initial.

De décembre 2008 à février 2009 une quinzaine de bénévoles se sont succédés tous les vendredis pour effectuer les travaux de finition : ponçage de toutes les poutres, traitement et lasurage, peinture menuiseries, équipement salles de bain et WC, pose porte-manteaux, nettoyage, etc...

L'entretien du gîte sera maintenant assuré régulièrement par cette même équipe.

Il reste encore à terminer l'aménagement de la cuisine. Ce travail sera fait gratuitement par Nicolas Ihidoy, ancien cuisiniste, à partir du mois de septembre. Merci à Nicolas.

### **28 novembre 2008**

Le spectacle de Koldo Amestoy et de Pantxix Bidart, « Aneta du Boucau » a connu un vif succès, les 130 places assises de l'église ont été très vite réservées par les habitants d'Arancou et les membres de l'Association Jacquaire et il n'a pas été possible de répondre à la demande extérieure.

Merci aux bénévoles qui ont assuré l'apéritif-grillades qui a suivi le spectacle. Les spectateurs unanimement ravis par le spectacle, ont pu ainsi converser avec les acteurs qui sont restés toute la soirée parmi nous.

### **06 mars 2009**

Cette journée était la date fixée par la sous-préfecture pour la Commission de sécurité.

Ce moment si redouté s'est finalement bien déroulé.

La commission a inspecté dans ses moindres détails tous les coins et recoins du gîte, et a procédé à des tests incendie, alarme, évacuation, etc...

L'autorisation d'ouverture du gîte au public a été signée quelques jours plus tard par M. le Sous-préfet de Bayonne.

Le gîte est homologué pour une capacité d'hébergement de 35 couchages, et pour une capacité d'accueil jour de 70 personnes maximum.

### **21 mars 2009**

L'inauguration officielle du gîte a rassemblé environ 160 personnes sous un soleil radieux.

M. le Sous-préfet de Bayonne qui avait confirmé sa venue a eu un empêchement de dernière minute. C'est donc en présence de M. Grenet, Député-maire de Bayonne, de M. Lasserre, Conseiller général de Bidache et Président du Conseil des Elus du Pays-Basque, de M. Malou Maire de Came et Président de la Communauté des Communes de Bidache, de M. Larrodé, Maire de Bergouey-Viellenave, que M. Alexandre Bordes, Maire d'Arancou, a coupé le ruban tricolore libérant l'accès du gîte.

Les invités ont pu tout à loisir visiter le bâtiment et poser toutes les questions souhaitées à M. Martiquet l'architecte et aux artisans présents.

L'unanimité s'est faite sur cette belle réalisation et les commentaires flatteurs étaient nombreux. Les descendants des derniers propriétaires de la maison « Bourthaire » étaient visiblement émus de se retrouver là.

L'inauguration s'est poursuivie dans la salle B. Bordes autour d'un buffet somptueux préparé par le charcutier-traiteur de Bergouey M. Daniel Oyharçabal.

Merci à la municipalité d'Arancou pour l'organisation et le financement de cette réception qui a été très appréciée.

### **18 avril 2009**

L'association Jacquaire d'Arancou représentée par son Président et 3 adhérents a participé au II<sup>e</sup> congrès des « Associations Jacquaires de l'Arc Atlantique » à Niort les 18 et 19 avril 2009.

Ce rassemblement annuel a pour but de faire connaissance entre associations mais aussi de valoriser les Voies de « l'Arc Atlantique » reliant le Mont Saint-Michel à Saint-Jacques de Compostelle.

Ce fut un moment d'échanges informels et de prise de contact empreints d'une simplicité chaleureuse.

Ces deux jours ont été mis à profit pour faire connaître l'existence de l'Association Jacquaire d'Arancou. Chaque participant est reparti avec une brochure descriptive du gîte

et avec la consigne de ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'Arancou à leurs adhérents en partance pour Santiago par la Voie de Tours.

### **25/26 avril 2009**

La première réservation du gîte nous est venue de nos voisins de Came.

L'Association « Les Cantayres de Came » recevait pour un concert une chorale du Tarn pour le week-end du 25/26 avril 2009.

Cette première nuit a été l'occasion de vérifier que l'équipement sanitaire est parfaitement adapté à la capacité d'hébergement, et que les alarmes sécurité fonctionnent bien.

Ces premiers occupants ont été très impressionnés par la qualité des installations et par le prix demandé.

### **27 avril 2009**

Le site internet de l'Association Jacquaire d'Arancou et du gîte « Bourthaire » est lancé ce jour. Pour y accéder il faut taper : [www.gitepaysbasque.fr](http://www.gitepaysbasque.fr)

Très bien référencé chez Google, il apparaît de suite en première page.

M. David Deplagne a fait, de l'avis de connaisseurs et de professionnels, un excellent travail.

Le site, très visité depuis son lancement, amène de nombreux contacts et demandes de renseignements.

Le site est encore en construction et a besoin d'être amélioré et complété. M. Deplagne attend les beaux jours pour réaliser quelques photos.

Un contrat de maintenance sera signé en 2010 et Muriel Hureaux la secrétaire de Mairie suivra une formation afin de pouvoir effectuer les mises à jour.

Cette formation, déjà budgétisée dans le dossier Leader +, sera payée par l'Association Jacquaire.

### **23 mai 2009**

Beaucoup des participants de l'inauguration du 21 mars sont revenus à Arancou pour une inauguration plus familiale.

Le tailleur de pierre Jean-Paul Bouchasson présentait son œuvre. Il a travaillé sur ce haut relief pendant plus de 4 ans. Le nombre d'heures qu'il a consacré à cette sculpture représente environ l'équivalent de 80 journées de travail.

Cette journée très conviviale a touché profondément Jean-Paul qui est très fier de laisser pour la postérité sa signature de « compagnon tailleur de pierre » dans le patrimoine d'Arancou. Ce haut relief est la troisième sculpture signée par Jean-Paul Bouchasson sur la voie de Tours. L'artiste a choisi lui-même l'emplacement sur la façade de la maison. Comme il le souhaitait, son œuvre prend toute sa dimension au coucher du soleil quand apparaissent les ombres des pèlerins.

Jean-Paul a fait don officiellement par écrit de cette œuvre à la commune d'Arancou qui doit lors d'un prochain conseil municipal prendre une délibération pour l'inscrire à l'inventaire officiel du patrimoine d'Arancou.

Jean-Paul et son épouse sont restés une quinzaine de jours à Arancou, ils ont fait fonction d'hospitaleros. Jean-Paul a inauguré le livre d'or du gîte en sa qualité de « 1<sup>o</sup> hospitalero du gîte Bourthaire ».

Cécile son épouse, peintre de talent, a fait don de deux aquarelles réalisées durant cette quinzaine, à l'Association Jacquaire. Ces aquarelles sont accrochées au dessus de la cheminée de la cuisine du gîte.

### **14 juin 2009**

La journée du petit patrimoine et des moulins a connu comme les deux précédentes éditions un vif succès rassemblant au départ de la randonnée une soixantaine de

marcheurs et plus de cent convives pour les grillades sur les bords de la Bidouze à Viellenave. L'AJA tient à remercier tout particulièrement la commune de Bergouey-Viellenave, les Comité des fêtes d'Arancou et de Bergouey-Viellenave, l'ASPEA d'Arancou, les pâtisseries et les bénévoles de Viellenave, le propriétaire du Moulin de Bergouey-Viellenave, les chasseurs de la palombière de Lasporte, pour leur implication active dans la réussite de cette journée. Félicitations aussi à M. Oyharçabal pour la qualité des grillades servies.

Merci également aux bénévoles de l'AJA qui ont servi et organisé le repas du soir à Arancou et à la Commune de Bergouey-Viellenave qui l'a entièrement financé.

### **FICHER DES ADHERENTS :**

Le Président fait ensuite le point sur le fichier des adhérents :

- Au 06 juin 2008, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **138** adhérents.
- **6** ont été radiés durant l'année : **4** pour cause de non-paiement de la cotisation annuelle malgré deux rappels, et **2** pour cause de décès.
- Durant l'année **43** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 19 juin 2009, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **175** adhérents

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant et donne la parole à la trésorière de l'Association pour qu'elle présente le rapport financier :

### **RAPPORT FINANCIER :**

Mme Mendivé Annie, trésorière de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

#### **RECETTES :**

Total des recettes : **12.657,55 Euros**

#### **DEPENSES :**

Total des dépenses : **11.788,06 Euros**

**BALANCE de l'exercice 2008/2009 :** + **869,49 Euros**

**AVOIR au 31.05.2008 :** + **1.794,97 Euros**

**NOUVEL AVOIR au 31.05.2009 :** + **2.664,46 Euros**

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2008/2009, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Fixation du montant de la cotisation 2010 :**

Le Président reprend la parole et propose de fixer le montant de la cotisation de l'année 2010 qui sera demandée à partir du mois de mai 2010.

Le Président suggère de maintenir la cotisation à 10 Euros.

M. Pouyanné, vice-président de l'Association, demande la parole.

Constatant que la cotisation est la même pour une personne seule que pour un couple il suggère de laisser la cotisation à **10 euros pour une personne** mais de la porter à **15 euros pour un couple**.

Un court débat s'instaure dans l'assemblée puis le Président passe au vote à main levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose à l'assemblée de passer à l'ordre du jour suivant et invite M. le Maire d'Arancou à prendre la parole :

## **EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :**

M. Alexandre BORDES se dit impressionné et ravi de voir autant de monde participer à cette Assemblée Générale.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous il confirme les propos du Président et remercie l'Association Jacquaire pour l'animation qu'elle amène dans la commune d'Arancou.

Les travaux de la maison « Bourthaire » sont arrivés à leur terme et il se félicite du résultat obtenu qui fait l'admiration de tous les visiteurs.

En quelques chiffres il fait le point du montage financier de ce projet, des subventions obtenues et de la participation qui est restée à la charge de la commune.

La bonne nouvelle est que l'enveloppe financière n'a pas été dépassée, ce qui au départ d'une telle réalisation n'est pas évident.

Il remercie particulièrement les bénévoles-bricoleurs qui ont fait les travaux de finition diminuant ainsi la facture finale.

L'Association Jacquaire doit maintenant gérer cette maison et assumer toutes les charges de fonctionnement et il se dit confiant dans sa capacité à le faire.

La commune a bien sûr d'autres projets, notamment le devenir de la maison voisine et l'aménagement de la place du village autour du gîte « Bourthaire » mais il ne veut pas en dire plus ces sujets, ceux-ci devant d'abord être débattus et définis en Conseil Municipal.

Ces projets de toute façon s'inscrivent dans le moyen terme, pour l'instant la Commune d'Arancou va faire une pose financière et souffler un petit peu.

Un retour est fait sur le 21 mars 2009 où, lors de l'inauguration officielle du gîte, M. Grenet lors de son discours a pris l'engagement de débloquer quelques fonds parlementaires pour les prochains projets de la commune, avançant même une fourchette comprise entre 30.000 et 50.000 euros...

M. le Maire revient ensuite sur les différentes manifestations évoquées dans le rapport moral pour dire toute sa satisfaction pour ces animations et remercie encore une fois tous les bénévoles de l'Association Jacquaire.

Il invite pour terminer les adhérents à lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Pas de questions, M. le Maire redonne la parole au Président de l'Association Jacquaire.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

## **PREVISIONS ANIMATIONS 2009/2010 :**

### **Concert du groupe ELEA de Saint-Palais**

Le chef de chœur du groupe de chanteurs ELEA de Saint-Palais, invité à l'inauguration du haut relief le 23 mai, a rencontré M. le curé de Bardos et lui a demandé l'autorisation d'utiliser l'église d'Arancou pour enregistrer leur prochain CD. Cette autorisation lui a été accordée, l'enregistrement aura lieu cet automne.

Pour la sortie du CD et sa présentation officielle aux médias le groupe ELEA donnera un concert gratuit en l'église d'Arancou.

Il a demandé à la Mairie d'Arancou et à l'AJA d'organiser cette soirée qui se fera uniquement sur invitation.

La date de cette manifestation est à définir mais il semblerait qu'elle devrait se situer vers la fin de l'année 2009 (Décembre ?).

A suivre...

### **Saisons de la culture du Conseil Général :**

Nous ne savons pas à ce jour si le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques reconduira son opération « Saisons de la Culture » pour l'automne et le printemps prochain. Arancou a participé 2 fois à cette manifestation qui a remporté chaque fois un grand succès (église pleine pour les bigourdans de Vox Bigerri ou pour les basques Koldo Amestoy-Pantxix Bidart). Si cette opération est reconduite avec le même taux de subvention et si les spectacles proposés retiennent notre attention, l'AJA prendra en charge l'organisation de cette soirée.

### **Soirée théâtre en juillet 2010 :**

Tout le monde se souvient encore de la pièce de Théâtre « L'Annonce faite à Marie » jouée dans l'église d'Arancou le 23 juillet 2006.

Le directeur de la troupe du Théâtre en pièces de Chartres, M. Emmanuel Ray, nous a fait parvenir un courrier dans lequel il nous annonce qu'avec ses comédiens il reprend son bâton de pèlerin selon la même formule qu'en 2006. Sur la route de Saint-Jacques entre Chartres et Saint-Jean-Pied de Port ils s'arrêteront dans les haltes historiques de ce chemin pour jouer la pièce de Claudel « Jeanne d'Arc ».

Le financement de ce projet n'est pas encore bouclé mais est en bonne voie. La troupe de comédiens devrait arriver à Arancou la première semaine du mois de juillet, la date de la représentation n'est pas encore fixée.

L'organisation de cette soirée sera faite de la même façon qu'en 2006 : priorité pour la réservation aux habitants du village et aux adhérents de l'AJA. S'il reste des places elles seront données à l'Office de Tourisme de Bidache.

### **Assemblée générale 2010 :**

Elle aura lieu comme d'habitude dans le courant du mois de juin 2010 : un vendredi à 20 h. Ce jour de la semaine et cette heure semblent convenir à la majorité.

Conformément à ses statuts l'Association Jacquaire devra procéder lors de sa prochaine assemblée générale au renouvellement partiel de son Conseil d'Administration.

Une lettre sera adressée à chacun des 12 membres du Conseil d'Administration qui devront faire part de leur intention de renouvellement de candidature ou de leur démission.

L'élection du nouveau Conseil d'Administration aura lieu à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire.

Ordre du jour suivant :

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Office de Tourisme du Pays de Bidache :**

Le Président de l'AJA informe les adhérents qui ne le savaient pas qu'il a été élu au Conseil d'Administration et au bureau de l'Office du Tourisme du Pays de Bidache en avril 2009.

Il est élu au titre du 3<sup>e</sup> collège, représentant les associations du Canton de Bidache.

Il explique le pourquoi de cette candidature.

Outre le travail normal effectué au sein du bureau de l'O.T. pour réaliser les objectifs assignés par le CA il s'agit surtout d'être présent au sein de cet outil important de communication et de pouvoir ainsi à chaque occasion faire connaître le gîte « Bourthaire » , promouvoir les manifestations organisées, et attirer l'attention vers les 3 plus petits villages du canton.

### **Mise en place de tables d'interprétation à Arancou et Viellenave :**

La commission patrimoine du Syndicat Nive-Adour-Ursuya travaille depuis plus d'un an sur la mise en place d'un circuit d'interprétation du patrimoine. Concrètement il a été décidé de mettre en place plusieurs panneaux ou tables le long des villages traversés par l'Adour ou la Bidouze. Deux panneaux sont prévus sur les communes d'Arancou et de Viellenave.

Thèmes retenus :

Pour Arancou : les chemins de Saint-Jacques

Pour Viellenave : le royaume de Navarre et la famille des Gramont

Le panneau d'Arancou sera mis en place avant la fin de l'année 2009 devant le gîte Bourthaire à proximité du haut relief.

Il est à noter que cette opération est subventionnée à 100 % par le Conseil Général. Seul le scellement du panneau est à la charge de la commune...

### **Questions des adhérents :**

Un dernier tour est fait dans l'assemblée pour savoir s'il faut revenir sur un des sujets débattus depuis le début mais personne ne prend la parole.

Le Président reprend la parole pour, avant de conclure, remercier tous les adhérents présents à cette AG, remercier les bénévoles qui répondent présents chaque fois qu'ils sont sollicités et préciser que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour la prochaine année 2009/2010.

### **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, quitus est donné à cette 5° Assemblée Générale ordinaire de l'Association Jacquaire d'Arancou et la séance est levée à 21 heure vingt.

Le Président invite l'assemblée à se diriger vers la salle Barthélémy Bordes ou un apéritif-buffet les attend.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Fait, à Arancou, le 19 juin 2009.

Le Président de l'Association

Jean-Pierre Loubet

Le Secrétaire de l'Association

Martine Dachary